

Parcs et forêts

27/04/2011

Espaces verts et boisés représentent un tiers de la superficie totale du territoire de Melun Val de Seine. Avec la forêt de Fontainebleau, bois et parcs constituent autant de poumons verts pour l'agglomération.



Les parcs

Une quinzaine de parcs municipaux sont implantés au cœur et à la périphérie des villes et des villages de l'agglomération.

Boissettes :

Parc de Boissettes

Boissise le Roi :

Parc de la Mairie_

Dammarie-lès-Lys :

Parc du Château Gaillard
Parc du Château Soubiran
Parc de Farcy
Parc de l'Abbaye du Lys

La Rochette :

Parc du Château

Le Mée sur Seine :

Parc Chapu
Parc de Meckenheim

Parc de Pozoblanco

Melun :

Jardin botanique
Parc Crema
Parc Debreuil
Parc de Faucigny Lucinge
Parc de l'Hôtel de Ville
Parc de Spelthorne

Rubelles :

Parc Saint Exupery

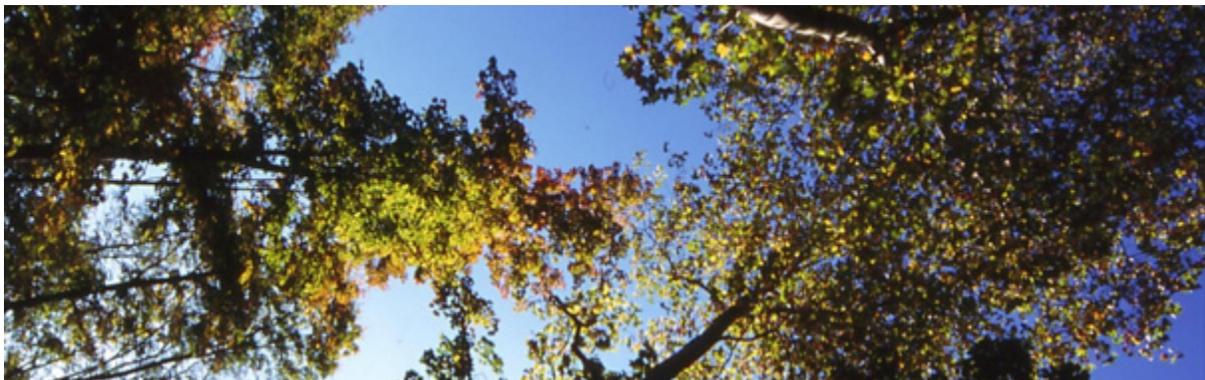
Seine Port :

Parc de la Chesnaie

Vaux le Pénil :

Parc des Ormessons

Les bois



Parmi les espaces préservés, l'agglomération compte un certain nombre de bois, en particulier :

- **Le bois des joies** (165 hectares), sur Boissise-la-Bertrand (110 ha) et Le Mée-sur-Seine (55 ha).

> Situer le bois des joies

- **Le bois de Marché Marais** (50 hectares), au Mée-sur-Seine.

> Situer le bois de Marché Marais

- **Le bois du gros chêne** (32 hectares), à Boissise-la-Bertrand.

> Situer le bois du gros chêne

- **Un espace naturel sensible** de 180 hectares, avec un plan d'eau de 18 hectares, à Livry-sur-Seine.

- **Le bois de Livry**, à Livry-sur-Seine.

- **Le bois de La Rochette** (qui fait partie de la forêt de Fontainebleau), sur La Rochette et Dammarie-lès-Lys.

> Situer le bois de La Rochette

- **Le bois Malécot** (35 hectares), à Boissise-le-Roi.

> Situer le bois Malécot

- **Le bois de Sainte-Assise**, à Seine Port.